

ANNEXE R1

Fiche de poste

Fonctions : INFIRMIER DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Métier ou emploi type* : INFIRMIER(E) DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

* RMFP, REFERENS, BIBLIOFIL

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : INFENES

Missions

L'infirmier de l'Education Nationale s'inscrit dans la politique générale de l'Education du territoire de la Polynésie Française.

Son cadre de travail est la Charte de collaboration n°04042 signée entre la Direction de la Santé le 21 juin 2019.

Missions :

- Détecte précocement les difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité.
- Accueil et accompagne chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques liés à sa santé physique ou psychique.
- Participe plus largement à la politique du pays en matière de prévention et d'éducation à la santé, et de lutte contre les inégalités sociales.
- Prend en compte le bien-être de la communauté éducative et contribue à la construction d'une école bienveillante envers les élèves et leurs familles.
- Assure les soins infirmiers préventifs et curatifs
- Conçoit, évalue et met en œuvres des actions d'éducation à la santé tant dans le champ individuel que collectif.
- Accueil et écoute les élèves qui lui sont confiés afin de déterminer leurs besoins de santé, de contribuer à leur éducation en vue de leur insertion sociale et professionnelle.
- Aide à développer leur esprit critique, à construire leur autonomie et à élaborer un projet personnel en matière de santé.

Dans le cadre de ses compétences, l'infirmier(e) est amené(e) à concevoir, organiser et évaluer les actions de promotion et d'éducation à la santé tant individuelles que collectives. Dans ce but, il-elle favorise la prise en compte de la santé dans les projets d'établissement.

Activités principales :

- Accueil et écoute tout élève pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité.
- Identifie les besoins, pose un diagnostic infirmier et met en œuvre une démarche de soins infirmiers appropriée, et oriente si besoin.
- Dispense les soins relevant du rôle propre infirmier et/ou prescrits.
- Met en place des consultations individuelles en éducation à la santé centrée sur le besoin identifié (exemples : éducation à la vie affective et sexuelle, contraception, conduites addictives, conduites à risques, éducation nutritionnelle, sommeil, hygiène de vie, relation d'aide...).

- Réalise un dépistage infirmier auprès de l'élève, organise les visites médicales dans le cadre des visites obligatoires et assure le suivi nécessaire en cas de besoin.
- Concourt à la prise en charge des urgences selon le protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements public locaux d'enseignement.
- Participe à la mise en œuvre du Projet d'Accueil Individualisé (PAI), afin d'aider à la scolarisation des élèves atteints de troubles de la santé, évoluant sur une longue période.
- Assure le suivi et l'accompagnement de l'élève, établit les relais nécessaires au sein de l'établissement (assistant de service social, conseiller principal d'éducation, psychologue de l'éducation nationale, Chef d'établissement...), auprès de la famille et avec les professionnels du réseau de santé.
- Participe d'une part en partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative à l'accueil et l'intégration des élèves en situation d'handicap et d'autre part à la mise en œuvre des soins, des aides techniques et des aménagements nécessaires afin de contribuer au bien-être de l'élève et accompagne la famille dans ce sens, dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
- Veille à ce que les élèves bénéficient des aides et suivi extérieurs préconisés ou prescrits afin de favoriser l'accès aux soins des élèves.
- Conseille en matière de santé, auprès du Chef d'établissement, pour l'accueil et la prise en charge globale de l'élève en lien avec les parents et l'ensemble de la communauté éducative.
- Collabore avec la communauté éducative dans son ensemble et avec les partenaires extérieurs dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), en apportant son expertise dans la définition des projets, la planification et l'évaluation des actions de promotion de la santé.
- Conduit des projets de santé, coordonne avec les autres partenaires institutionnels et les intervenants extérieurs les actions et projet de santé en qualité de référent santé dans l'établissement.
- Participe à la mise en place et à la coordination des actions visant à améliorer la qualité de l'hygiène, de la sécurité et de l'ergonomie et contribue à la veille épidémiologique en organisant le recueil et l'exploitation des données statistiques.
- Apporte son expertise technique dans la formation des personnels appelés à organiser les protocoles de soins et d'urgence.

Organisation administrative et technique :

- Effectue les tâches administratives spécifiques au poste : Retranscrit l'intégralité de sa démarche dans l'application LIEN
- Présente au Chef d'établissement et à l'infirmier-ère conseillère technique (ICT) un rapport d'activité, un rapport statistique et les perspectives et analyses qui en découlent.
- Coordonne la gestion et la commande de pharmacie

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire - groupe de fonctions IFSE ...) :
NBI, INTERNAT les week-ends. Non logée.

Encadrement : NON-OUI

Nb agents encadrés par catégorie : ... A - ... B - ... C

Conduite de projet : NON-OUI

Profil recherché

Connaissances requises :

- Technique en soins infirmiers généraux et en soins d'urgence ;
- Contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable ;
- Psychologie et sociologie de l'enfant et de l'adolescent ;
- Système éducatif en Polynésie ;
- Réglementation et du secret professionnel ;
- Cadre légal et déontologie.

Savoir faire requis :

- Evaluer les attentes et besoins de l'élève ;
- Adapter les conseils en matière de santé ;
- Etablir ou prendre en compte un diagnostic infirmiers ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Préparer et animer des interventions collectives.

Savoir être requis :

- Capacités d'écoute et sens du contact ;
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités ;
- Faculté d'adaptation ;
- Rigueur / fiabilité ;
- Ouverture d'esprit.